

Rapport moral, d'activité et financier

2016 2016



**Chambre des
associations**

Chambre des associations

2, avenue du Maréchal Lyautey - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. : 01 48 83 66 40 - www.cda-asso.com

SOMMAIRE

Vie associative 2016.....	3
La dernière Assemblée Générale du 2 février 2016.....	3
Le Conseil d'Administration et le Bureau.....	3
Les salariés de la Chambre des associations.....	4
Des associations adhérentes plus nombreuses et plus diverses	4
Les membres de la Chambre des associations par secteurs d'activités	5
Accompagnement	7
Accueil, Ecoute et Information des acteurs associatifs et porteurs de projets	7
L'extension de l'Immatriculation « Tourisme » pour accompagner les associations	8
Un nouveau CRIB dans le Val-de-Marne	8
Les actions de formation 2016.....	8
Une communication au service de notre action.....	9
Un nouveau logo	9
Un nouveau site Internet	10
L'Echo des Associations.....	10
Des Guides Pratiques	10
Associations Vivre ensemble.....	10
Guides en cours d'édition	11
La revue « Associations mode d'emploi »	11
Des actions conformes à nos valeurs.....	12
La Chambre des associations et l'Economie Sociale et Solidaire	12
La 1 ^{ère} édition du Forum de l'Economie Sociale et Solidaire	12
La Chambre des associations engagée pour « Vivre Ensemble en République ».....	13
Des partenariats.....	14
La MGEN Filia	14
France Bénévolat	14
Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (VMAPI).....	15
Reso 77.....	15
URIOPSS Ile-de-France	15
L'Union Nationale des associations de Tourisme (UNAT).....	16
Les actions 2016 en résumé.....	17
Les finances 2016	19
Budget prévisionnel 2017	19
AG du 2 février 2016	21

INTRODUCTION

Chaque année, l'Assemblée Générale d'une association est l'occasion, d'une part, de faire le bilan de l'action conduite et des activités réalisées au cours de l'année écoulée et, d'autre part, d'échanger avec les adhérents sur cette action et ces activités. Le rapport moral, d'activités et financier, qui vous est présenté dans ce document, répond à cette exigence et nous espérons qu'il vous permettra de mieux nous connaître et de mesurer le niveau de notre engagement auprès des associations.

Mais pour l'Assemblée Générale de la Chambre des associations c'est également permettre aux associations membres de faire connaître leurs propres activités, de faire part de leurs difficultés mais aussi de partager les bonnes pratiques, de débattre ensemble sur des thèmes essentiels pour conduire son action.

Comme chacun pourra le lire dans ce rapport, en 2016 la Chambre des associations a non seulement poursuivi les actions et activités engagées les années précédentes, mais s'est aussi donné les moyens pour mieux répondre encore aux besoins et aux attentes des associations, qu'elles soient ou non adhérentes.

Tout au long de l'année 2016, la Chambre des associations a rencontré des bénévoles, des dirigeants et des salariés d'associations dont le rôle dans leur quartier, leur commune, leur département et, parfois au-delà, est essentiel. Car il permet de maintenir une certaine cohésion sociale et de contribuer au « Vivre ensemble », d'apporter du bien-être et d'une vraie qualité de vie, de faire vivre la démocratie et la citoyenneté, ou encore de favoriser un développement harmonieux et respectueux des territoires.

Les grandes consultations électorales de cette année 2017, devraient être l'occasion de rappeler combien les associations, par leur dynamisme, sont utiles alors qu'elles sont chaque jour en contact avec des citoyens qui doutent de l'action Politique et expriment leurs craintes quant à leur avenir. Plus que jamais, et alors que l'argent public se raréfie, les associations doivent rappeler combien leur rôle est important et qu'il doit être reconnu.

A son niveau, par les activités présentées dans ce rapport, la Chambre des associations contribue au développement des associations notamment en soutenant et accompagnant les personnes qui les animent ou qui souhaitent développer un projet associatif. Elle participe, ainsi, à la reconnaissance du secteur associatif qui occupe une place importante dans notre économie, tout en offrant à tous la possibilité de participer à la vie sociale du pays.

Cette mission, la Chambre des associations entend l'intensifier au cours de l'année 2017. Vous trouverez la traduction de cet engagement dans les propositions formulées à la fin de chaque partie de ce rapport et que nous vous inviterons à adopter.

Gérard DESPIERRE
Président



Sculpture de Jean Dubuffet



Vie associative 2016

Le fonctionnement, les salariés et les associations adhérentes

La dernière Assemblée Générale du 2 février 2016

Comme le rappelle le procès-verbal, que vous trouverez plus loin dans ce document, cette Assemblée Générale a été marquée à la fois par une participation sensiblement plus importante qu'en 2015 et la qualité de la table ronde sur le thème des « **Associations au cœur du Vivre Ensemble** », tant par les intervenants que par la bonne tenue des débats.

Nous avons notamment apprécié l'accueil qui nous a été faite par l'Université Paris Est Créteil (UPEC) et la très bonne participation des étudiants de la Licence professionnelle Intervention Sociale.

La participation à nos Assemblées Générales reste, cependant, une préoccupation. Malgré la progression continue du nombre d'associations adhérentes, la présence de leurs dirigeants est encore insatisfaisante, sans que nous en connaissions les raisons.

Le Conseil d'Administration de la Chambre des associations ne peut se satisfaire de cette situation. Des initiatives devront être prises en 2017 pour mieux connaître les causes de cette faible participation et répondre aux attentes des dirigeants des associations membres.

Le Conseil d'Administration et le Bureau

En 2016, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à cinq reprises. Comme en 2015, chaque réunion a permis de faire le point et d'échanger sur l'activité de la Chambre des associations, de prendre les décisions concernant le personnel, les partenariats nouveaux ou à renouveler, les outils de communication (logo, site internet...), les finances de l'union, etc.

Dans le rapport moral, d'activité et financier de 2016, il avait été fait état de plusieurs projets d'action qui avaient été définis lors d'un séminaire du Conseil d'Administration organisé en fin d'année 2015. Parmi ces projets, un seul a pu être partiellement mis en œuvre, à savoir une enquête en direction des associations membres de la Chambre des associations ayant pour but de les mobiliser plus et mieux en faveur de ses activités.

Tout en tenant compte des disponibilités des uns et des autres, qui sont parfois des obstacles à un engagement plus important, le Conseil d'Administration issu de notre prochaine Assemblée Générale aura pour tâche d'engager les travaux sur les autres projets définis en décembre 2015.

Au cours de cette année, deux administrateurs ont quitté le Conseil d'Administration pour des raisons personnelles, alors que le nombre des administrateurs est toujours inférieur au maximum autorisé par les statuts (15). Par ailleurs, nos administrateurs sont essentiellement franciliens, alors que les associations adhérentes implantées dans toutes les régions (y compris dans les DOM) sont de plus en plus nombreuses.

Au moment où nous rédigeons ce rapport, nous ne connaissons pas encore l'ensemble des candidats à l'élection du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale du 25 février 2017.

Quelques soient le nombre et l'origine géographique des candidats que nous espérons nombreux, une attention particulière devra être portée lors des prochaines élections qui se tiendront pendant l'Assemblée Générale de 2018, pour que le Conseil soit le plus représentatif possible de l'implantation des associations adhérentes.

Pour sa part, les réunions bimensuelles du Bureau ont permis d'assurer le fonctionnement quotidien de notre association, dans le respect des décisions du Conseil d'Administration. Au fil des mois, ses membres ont pris la mesure du développement des activités de la Chambre des associations, en particuliers lorsqu'il s'agit de se prononcer sur les demandes d'extension de l'Immatriculation « Tourisme », notamment en s'assurant que les associations qui déposent leur dossier font courir des risques limités sur la pérennité de notre union.

Pour conclure sur ce sujet, le Conseil d'Administration sera appelé, en 2017, à poursuivre la réflexion et prendre des initiatives en faveur d'une gestion des responsabilités mieux partagées au sein de la Chambre des associations permettant un renouvellement régulier et sans heurt des responsables.

Les salariés de la Chambre des associations

Depuis plusieurs années, la Chambre des associations a la chance de pouvoir compter sur des salariés compétents et partageant un objectif commun, celui d'accompagner les dirigeants et bénévoles des associations, ainsi que les porteurs de projets, afin que leurs actions et activités participent au « Vivre Ensemble » et à la cohésion sociale.

Après le départ d'une de nos salariés (chargée de mission projet), en septembre 2016, pour rejoindre son conjoint en région, le Conseil d'Administration a pris la décision de recruter, en contrat aidé CUI CAE, un assistant technique et administratif. Ceci afin de pouvoir alléger le travail, à la fois des chargées de mission, et des membres du Bureau, notamment sur la prise en charge de la gestion technique et administrative des extensions d'immatriculation « Tourisme » toujours de plus en plus nombreuses. Ceci comme nous l'avons décidé lors de notre Assemblée Générale du 2 février 2016.

Des associations adhérentes plus nombreuses et plus diverses

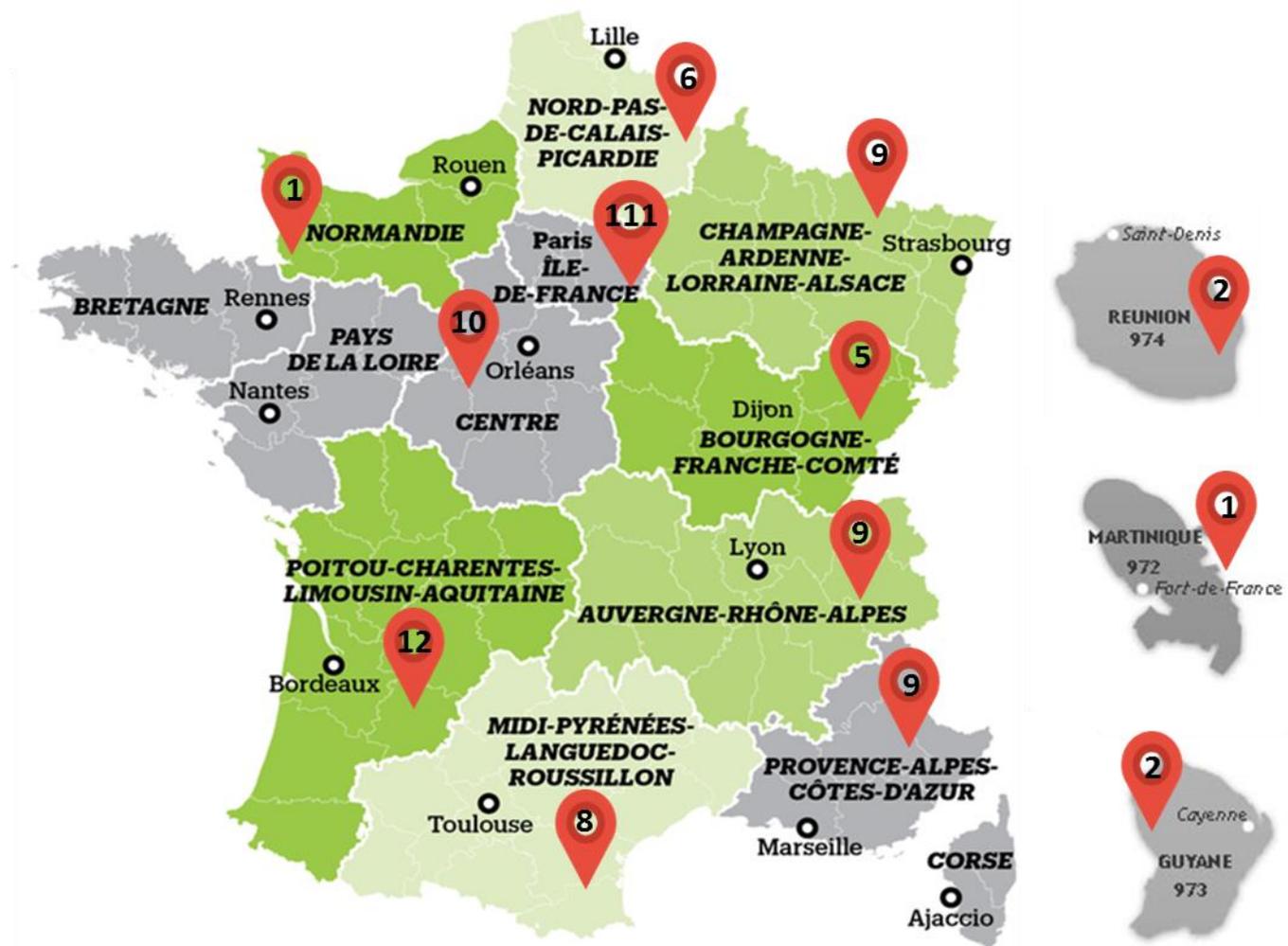
D'années en années, nous constatons une progression régulière et de plus en plus forte du nombre d'associations qui rejoignent les rangs de la Chambre des associations. Comme le montre le tableau ci-dessous, 45 nouvelles associations ont adhéré au cours de l'année 2016, portant à 185 le nombre d'adhérents à comparer aux 140 comptabilisées au 31 décembre 2015, soit une progression de 32 %. Si cette progression n'a jamais été atteinte, il faut reconnaître qu'elle est essentiellement due à la progression du nombre d'associations nous ayant rejoints pour bénéficier de l'extension de l'immatriculation tourisme (voir plus loin).

Si nous pouvons nous réjouir de ces résultats, et nous le pouvons, nous devons cependant prendre en compte deux éléments importants qui, progressivement, vont venir bousculer le fonctionnement et les activités de la Chambre des associations, à savoir :

- Une progression essentiellement due au besoin, pour de nombreuses associations, de trouver une union susceptible, du fait de leurs activités touristiques, de leur accorder l'extension d'une immatriculation au registre des opérateurs de séjours et de voyages. Mais qui font peu ou pas appel aux autres services de la Chambre des associations.
- Des associations qui sont implantées non plus seulement en Ile-de-France, mais de plus en plus dans l'ensemble des régions françaises (Plus de 72% de 2015 à 2016). Ces associations sont, en effet, éloignées du siège de la Chambre des associations, ont difficilement accès à toutes les activités de la Chambre des associations et ne sont pas représentées au sein des instances de cette dernière.

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Progression en nombre 2015 / 2016	Progression en pourcentage 2015 / 2016
Ile-de-France	105	95	111	+ 16	+ 17%
Autres régions	31	40	69	+ 29	+ 72,5%
Départements d'Outre-mer	2	5	5	-	-
	138	140	185	+ 45	+ 32%

Progression du nombre d'adhérents de 2014 à 2016



Répartition géographique des adhérents en 2016

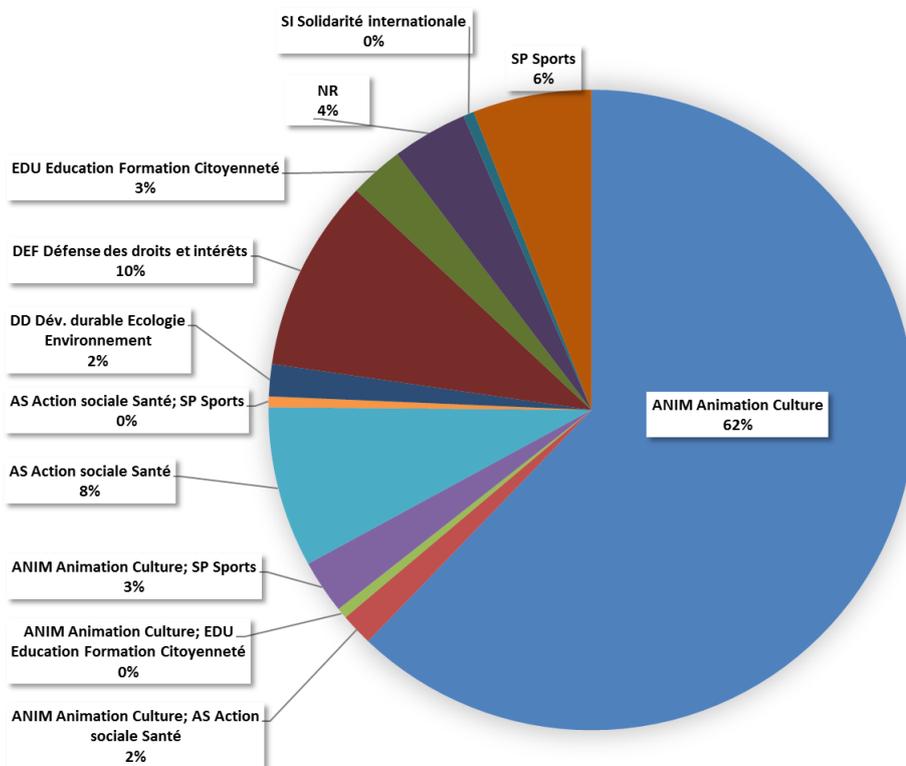
Les membres de la Chambre des associations par secteurs d'activités

Comme on peut le constater sur le tableau et le graphique ci-après, la physionomie des associations membres de la Chambre des associations se traduit, également, dans la répartition par secteurs d'activités. A titre d'exemple, alors qu'elles n'étaient que de 51% à la fin de l'année 2015, les associations du secteur de l'animation et de la culture représentent 62% du total des adhérents au 31 décembre 2016.

Nombre d'associations classées par Secteurs d'activités

ANIM Animation Culture	115
DEF Défense des droits et intérêts	18
AS Action sociale Santé	15
SP Sports	11
EDU Education Formation Citoyenneté	5
ANIM Animation Culture; SP Sports	5
DD Dév. durable Ecologie Environnement	3
ANIM Animation Culture; AS Action sociale Santé	3
SI Solidarité internationale	1
ANIM Animation Culture; EDU Education Formation Citoyenneté	1
AS Action sociale Santé; SP Sports	1
NR (Non Renseigné)	7

Le total est supérieur à 185 car certaines associations, de par leur objet, s'investissent sur plusieurs secteurs d'activités complémentaires



Pour répondre à cet enjeu pour l'avenir de la Chambre des associations, un groupe projet composé d'administrateurs a été constitué. Après une première réflexion, il a été proposé, au Conseil d'Administration, d'engager des initiatives sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Nouvelle Aquitaine. A ce jour, deux réunions se sont tenues en Moselle. Des rencontres avec des acteurs de la vie associative du lyonnais et du Rhône sont à programmer ainsi qu'une réunion avec les associations de l'Aquitaine.

Répartition des adhérents par secteurs d'activités

Lors de l'Assemblée Générale de 2018, le Conseil d'Administration devra être en capacité de présenter les premiers résultats des initiatives réalisées (mise en place de correspondants locaux, organisation de réunions d'information, d'échanges, de formations en région, création d'antennes locales de la Chambre des associations, recherche de partenariats avec des acteurs locaux de la vie associative et de l'économie sociale et solidaire...).



Accompagnement

Bilan 2016

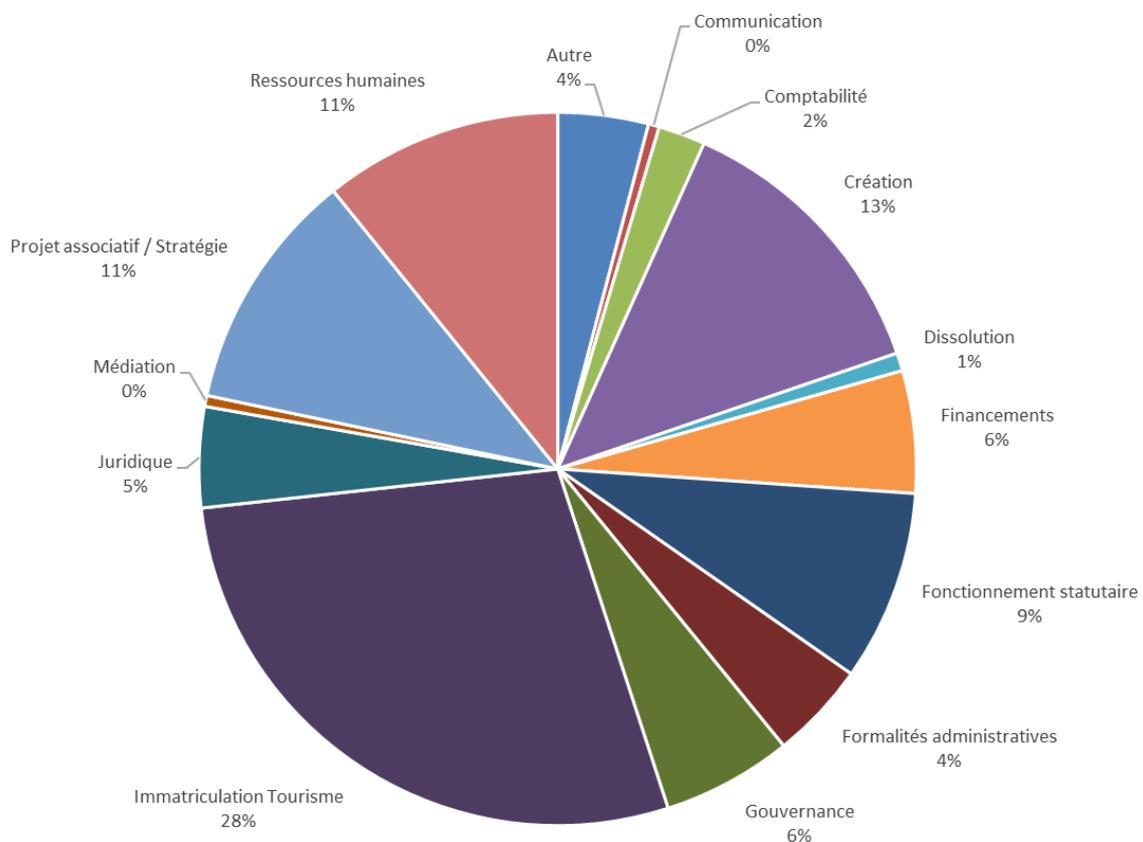
Accueil, Ecoute et Information des acteurs associatifs et porteurs de projets

En 2016, comme en 2015, les membres de l'équipe de la Chambre des associations (bénévoles, salariés, intervenants et formateurs) ont consacré l'essentiel de leur temps à l'accompagnement aux animateurs des associations, ainsi qu'aux porteurs de projet souhaitant créer une association pour développer une activité. C'est ainsi **465 interventions** qui ont été réalisées par les salariées et les bénévoles de la Chambre des associations, pour une durée totale de **280 heures (soit 40 journées)**, auprès de **278 structures associatives et porteurs de projet** (dont 98 adhérents) qui ont bénéficié d'au moins une action d'accompagnement (**91** ont bénéficié de plus de 2 actions).

Cet accompagnement a été effectué sous différentes formes, soit :

- 270 Entretiens téléphoniques
- 103 Entretiens lors de rencontres dans les locaux de la Chambre des associations
- 22 Interventions extérieures
- 70 Echanges par email

Pour assurer un meilleur suivi, de nouveaux outils de comptabilisation de ces actions d'accompagnement ont été mis en place au cours de l'année 2016. Ce qui permettra d'ici 2018 d'améliorer la précision de nos données de suivi.



L'extension de l'Immatriculation « Tourisme » pour accompagner les associations

Rappelons que toute association qui, dans le cadre de ses activités, organise ou apporte son concours à l'organisation de loisirs, comportant des prestations touristiques, de séjours ou de voyages, doit justifier de son immatriculation au registre des opérateurs de séjours et de voyages, attribuée par Atout France, l'Agence de développement touristique de la France.

Depuis plusieurs années, la Chambre des associations sensibilise et accompagne les associations concernées par ce type d'activités, non seulement pour les informer sur cette réglementation que beaucoup ignore, mais aussi pour leur proposer de bénéficier de l'extension de son Immatriculation « Tourisme ». En effet, compte-tenu des conditions fixées, notamment de justifier d'une garantie financière, il est quasiment impossible pour les associations, d'obtenir elles-mêmes cette immatriculation. C'est pourquoi la Chambre des associations a demandé et obtenu, en janvier 2012, son inscription au registre national des opérateurs de séjours et de voyages qu'elle étend aujourd'hui à plus de 100 associations.

Comme le montre les deux tableaux ci-dessous, le nombre d'associations qui bénéficient de cette extension d'immatriculation, progresse d'année en année et n'est pas sans lien avec le développement des adhésions à la Chambre des associations et son évolution quant à son implantation géographique.

Implantation	2012	2013	2014	2015	2016
Ile-de-France	16	25	33	39	42
Autres régions	3	15	29	39	62
TOTAL	19	40	62	78	104

Pour la Chambre des associations, la gestion de plus de 100 dossiers d'extension d'immatriculation « Tourisme » devient de plus en plus lourde. Notamment du fait des informations exigées par notre garant financier, le Fonds Mutuel de Solidarité de l'UNAT, qui sont devenues de plus en plus importantes et complexes pour les associations. En 2017, il conviendra de se doter des moyens techniques et humains à la hauteur de cette prestation.

Un nouveau CRIB dans le Val-de-Marne

Cette activité de la Chambre des associations est, particulièrement, reconnue dans le département du Val-de-Marne. Sur proposition du Directeur Départemental Interministériel de la Cohésion Sociale (DDICS), la Chambre des associations a été labellisée, fin décembre 2015, « **Centre de Ressources et d'Information pour les bénévoles** » (CRIB).



Les missions obligatoires d'un CRIB sont la primo-information et l'orientation des bénévoles, le conseil aux bénévoles dans les domaines concernant la vie quotidienne de l'association (gestion, statuts, engagement bénévole), la formation de base et continue des bénévoles, dans les matières juridiques, fiscales, comptables et financières, au niveau régional par les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les réseaux associatifs et le soutien aux projets menés par les bénévoles (engagement volontaire, financements publics et privés, autorisations administratives...).

Les actions de formation 2016

Organisme de formation déclaré depuis 1999, la Chambre des associations assure des formations sur les thématiques liées à la vie associative. Elle intervient en direction de bénévoles, volontaires et engagés du Service Civique, futurs et nouveaux dirigeants d'associations, porteurs de projets associatifs, salariés d'associations et personnes en recherche d'emploi.

En progression par rapport à 2015, les actions de formation, réalisées pendant l'année 2016, ont été des compléments importants des actions d'accompagnement de notre association. Organisées soit à l'initiative de la Chambre des associations, soit dans le cadre de partenariats avec des collectivités territoriales, des Universités et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, ce sont au total **20 actions de formation** (14 en 2015) regroupant **245 participants** (207 en 2015) qui ont été organisées en 2016, pour un total de **222 heures** (205 en 2015). C'est ainsi, qu'au cours de l'année 2016, les formations suivantes ont été proposées :

Intitulé de la formation	Durée en heures	Nombre de participants	Ville	Département
3 CFGA * 3 X 30h (mars, juin et septembre)	90	46	St-Maur	94
2 CFGA 20h + 30h (Université Paris Est Créteil)	50	27	Créteil	94
- Les fondamentaux de la collecte de fonds 2 X 3h30	7	34	Paris	75
- Stratégie des grands dons	6	12		
- Stratégie des grands nombres	6	7		
Organiser une manifestation	3	34	Massy	91
- Le renouvellement des dirigeants associatifs	3	8	Le Mée-sur-Seine	77
- Responsabilités des dirigeants associatifs	3	5		
- Recettes d'activités des associations	3	4		
- Organiser sa communication	3	9		
Comptabilité des associations et responsabilités des dirigeants (Sciences Po)	6	7	St-Germain-en-Laye	78
Méthodologie de projet et évaluation (UPEC)	15	37	Créteil	94
Formes économiques et juridiques de l'Economie Sociale et Solidaire + Droit du travail : Université Paris 8 Saint-Denis	12	6	Saint-Denis	93
- Analyser la mesure de l'efficacité de l'association	6	5	Paris	75
- Comprendre le projet des associations sur le territoire	6	1		
Recruter un collaborateur	3	3	Saint-Denis	93
TOTAL	222	245		

*Le CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) délivré aux personnes ayant suivi une formation théorique (30h) et un stage pratique (20 jours) afin d'exercer des activités ou des responsabilités au sein d'une association.

Une communication au service de notre action

Trop souvent négligée par les responsables d'associations, la communication est pourtant un élément central pour atteindre les objectifs que l'on s'est fixés. Pour la Chambre des associations, communiquer en direction de ses associations membres est essentiel pour faire connaître ses actions et activités, donner les informations et les outils dont elles ont besoin pour conduire leurs propres actions, pour se développer et pérenniser notre mission.

Un nouveau logo



Soucieux d'améliorer son image, le Conseil d'Administration a décidé de se doter d'un nouveau logo. Répondant au concours lancé par la Chambre des associations, le nouveau logo que vous découvrez dans ce document a été réalisé par une jeune étudiante, amélioré et adopté en septembre 2016.



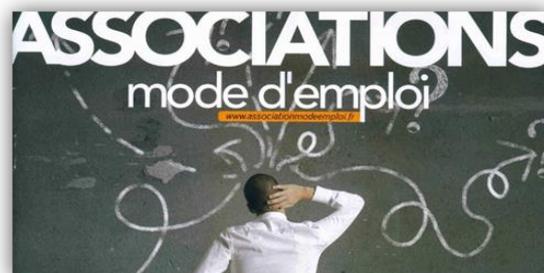
Guides en cours d'édition

- ❑ « **Associations : Penser son organisation** ». Une version revue et corrigée du Guide « Créer et gérer son association » qui devrait voir le jour au 1^{er} trimestre 2017.
- ❑ « **Associations : Devenir employeur** »

La revue « Associations mode d'emploi »

Membre du Comité de rédaction de cette revue, la Chambre des associations a été à l'origine, en 2016 de 5 articles :

- Les Ressourceries valorisent les objets et les hommes (N° 177 de Mars 2016)
- L'Edito « Questionner l'économie » (Newsletter du 4 avril 2016)
- Bien choisir sa plateforme de financement participatif (N°181 de septembre 2016)
- Créer un compte sur www.service-public.fr/associations (N° 182 d'octobre 2016)
- Organiser un repas, règles d'hygiène (N° 184 de décembre 2016)



The image is a screenshot of the website for the 'Chambre des associations'. At the top, there is a navigation bar with the logo on the left and menu items: 'Accueil', 'L'association -', 'Adhérer', 'Accompagnement -', 'Formation -', and 'Immatriculation tourisme'. Below the navigation bar is a banner for 'CONSEIL JURIDIQUE' with the text 'RÉSERVÉ À NOS ASSOCIATIONS ADHÉRENTES'. The main content area features several tiles: 'Valeurs de la République et Laïcité' with a rooster logo; 'ACCOMPAGNEMENT VALORISER VOTRE EXPÉRIENCE' with a speech bubble icon; 'NEWSLETTER ECHO DES ASSOCIATIONS #43' with an envelope icon; and 'ADHÉSION 4 BONNES RAISONS D'ADHÉRER !' with a handshake icon. Below the 'FORMATION' tile, there is detailed text about training dates and contact information. At the bottom, there is a dark footer with three columns: 'CHAMBRE DES ASSOCIATIONS' (address and mission), 'CONTACT' (address), and 'NEWSLETTER' (subscription form).

Visuel de notre nouveau site internet



Des actions conformes à nos valeurs

L'Economie sociale et Solidaire et Vivre Ensemble en République

La Chambre des associations et l'Economie Sociale et Solidaire

A nouveau désignée la Chambre des associations pour assurer la coordination du mois de l'Economie Sociale et Solidaire de 2016. Mais au-delà, le cœur de l'action de la Chambre des associations c'est avant tout de faire partager, lors de ses contacts et échanges avec les associations, les valeurs qui sont les siennes depuis sa création :

- L'adhésion aux projets et aux structures est ouverte et volontaire
- La gestion est démocratique : élection des dirigeants, 1 personne = 1 voix, mise en place d'instances collectives de décisions, etc.
- La lucrativité (recherche de gain ou profit individuel) est limitée : fonds propres impartageables, majeure partie des excédents non-redistribuable.
- La gestion est autonome et indépendante des pouvoirs publics, mais la coopération y est développée
- Les principes de solidarité et de responsabilité guident la mise en place des actions

La 1^{ère} édition du Forum de l'Economie Sociale et Solidaire

En partenariat avec l'Université Paris-Est Créteil (UPEC), ce Forum avait déjà été programmé pour le 17 novembre 2015. Après les attentats de Paris du 13 novembre, les responsables de l'UPEC ont été contraints d'annuler cette manifestation dans l'enceinte de l'Université, pour des raisons de sécurité.

Le 24 novembre 2016 a, enfin, eu lieu la 1^{ère} édition du Forum de l'Economie sociale et Sociale organisé en partenariat par la Chambre des associations, la Faculté des Sciences de l'Education Sciences Sociales et la section des Sciences et Techniques des Activités physiques et Sportives (Staps) de l'Université Paris Est Créteil.

En partenariat avec l'Université Paris-Est Créteil (UPEC), ce Forum avait déjà été programmé pour le 17 novembre 2015. Après les attentats de Paris du 13 novembre, les responsables de l'UPEC ont été contraints d'annuler cette manifestation dans l'enceinte de l'Université, pour des raisons de sécurité.

Le 24 novembre 2016 a, enfin, eu lieu la 1^{ère} édition du Forum de l'Economie sociale et Sociale organisé en partenariat par la Chambre des associations, la Faculté des Sciences de l'Education Sciences Sociales et la section des Sciences et Techniques des Activités physiques et Sportives (Staps) de l'Université Paris Est Créteil



Toutes les informations sur www.cda-asso.com





Des partenariats

au service des associations et de la vie associative

Au-delà des échanges et des initiatives communes avec plusieurs associations associées soit au Plan d'actions souhaité par les autorités du Val-de-Marne en faveur du « Vivre Ensemble en république », soit aux actions du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, la Chambre des associations développe, des partenariats avec plusieurs organismes. L'objectif de ces partenariats ayant pour principal objectif d'apporter aux associations et à leurs équipes des réponses à leurs besoins, et de participer à des initiatives communes en faveur de la vie associative.

La MGEN Filia

Fin 2015, la Chambre des associations s'était rapprochée de cette grande mutuelle afin de permettre aux associations employant des salariés de pouvoir proposer à ces deniers une complémentaire santé de qualité et avec des tarifs raisonnables. L'accès à une complémentaire santé ayant été rendu obligatoire pour tous les salariés à compter du 1^{er} janvier 2016.



A ce jour, une demi-douzaine d'associations bénéficie de ce contrat qui reste toujours à la disposition des associations nouvellement créées ou ne s'étant pas encore mises en conformité avec le Code du Travail.

La Chambre des associations souhaite aller plus loin. Après négociation avec la MGEN Filia, elle proposera aux associations, dans les prochaines semaines, l'accès à une complémentaire santé pour leurs bénévoles retraités et qui ne bénéficient plus du taux de cotisations collectif de leur ancienne entreprise. Le contrat comportera une offre de remboursement de soins très satisfaisante au meilleur coût. Le montant des cotisations tenant compte du collectif, contrairement au contrat individuel des complémentaires santé proposées sur le marché.

Seules les associations adhérentes à la Chambre des associations pourront bénéficier de cette nouvelle offre de service.

France Bénévolat

Soucieux de retisser des liens quelque peu distendus, les responsables de la Chambre des associations et de France Bénévolat se sont rencontrés en novembre 2016. Après avoir rappelé leurs missions et actions, les deux organisations ont décidé de définir ensemble les contours d'un partenariat.

Deux initiatives ont été convenues, à savoir la participation d'un responsable de la Chambre des associations au séminaire organisé par France Bénévolat, le 14 décembre, sur le dispositif « Solidâges 21 » en faveur du rôle des associations pour faire vivre la Solidarité intergénérationnelle.



De son côté, la Chambre des associations organisera, prochainement, une réunion d'information sur le bénévolat dans les associations à laquelle France Bénévolat sera invité à présenter son action en faveur du développement de l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active.

Nul doute que ces deux temps forts en commun permettront de préciser les actions concrètes que les deux associations pourront conduire ensemble.

Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (VMAPI)



Membre des réseaux « France Active », VMAPI a pour mission de « **donner du crédit à l'emploi** » en facilitant et sécurisant d'une part l'accès au crédit bancaire des créateurs et des repreneurs d'entreprises et en répondant d'autre part aux besoins de financement des entreprises solidaires et des associations

est un objectif mobilisateur qui attire de plus en plus de talents.

Créé en 1999, VMAPI accorde des aides financières remboursables sous forme de prêts à 0% et des garanties d'emprunts bancaires. Souhaitant rapprocher les processus de décision au plus près du territoire, de renforcer les partenariats locaux et simplifier la mise en place des financements et la gestion de la relation avec les porteurs de projet, VMAPI a décidé de mettre en place un « Comité ESS départemental ». Parmi les 5 collèges de ce Comité, l'un des deux postes composant le collège des organisations d'accompagnement, a été attribué à la Chambre des associations du fait de ses compétences et connaissances du monde des associations.

En participant aux réunions de ce Comité, chargé de donner un avis sur les diverses demandes de financements des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, dont les associations, la Chambre des associations pourra ainsi, soutenir les dossiers méritant de l'être et, éventuellement, pourra être appelée à accompagner les associations dans la finalisation et la réalisation de leur projet faisant l'objet de la demande de financement.

Reso 77

La Chambre des associations entretient, depuis plusieurs années des relations privilégiées avec cette association de la Seine-et-Marne dont le but est la promotion de la communication, de l'information, de l'observation et de l'échange dans les champs de l'action sociale et médico-sociale, de la solidarité, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.



Au cours de l'année 2016, ce partenariat avec Reso 77 s'est traduit, notamment par la participation active de la Chambre des associations :

- à la 3^{ème} édition du Speed-Dating de la Mutualisation (conférences, ateliers, stands...)
- aux Assises de la Vie associative, organisées en juin 2016, pour faire face au suppression des aides financières accordées aux associations de la Seine-et-Marne

Enfin, Reso 77 a organisé deux sessions de formation donnant droit au CFGA attribué par la Chambre des associations. Ces formations s'inscrivent dans le cadre d'une convention d'ingénierie signée entre les deux partenaires.

URIOPSS Ile-de-France

L'URIOPSS Ile-de-France regroupe et représente plus de 800 organismes sans but lucratif (en grande majorité des associations), engagés dans la solidarité en matière de santé, d'action médico-sociale et sociale. L'importance du nombre de ses membres en fait la première organisation régionale représentative du secteur sanitaire et social en Ile-de-France

Depuis plus de deux ans, plusieurs rencontres ont été organisées entre la Chambre des associations et l'URIOPSS d'Ile-de-France, afin de mieux connaître les missions de chacune et de rechercher les actions communes qui pourraient être envisagées.

Plusieurs pistes ont été évoquées dont une contribution de la Chambre des associations qui pourrait être associée à des actions d'information et de formation sur la méthodologie de projet, le rôle du bénévolat dans les associations membres de l'URIOPSS, etc.

Les contacts interrompus dans le courant de l'année 2016, devront être repris en 2017 afin d'aboutir sur une convention précisant le contenu du partenariat.



L'Union Nationale des associations de Tourisme (UNAT)



Adhérente à l'UNAT Ile-de-France afin de pouvoir bénéficier de la garantie financière du Fonds Mutuel de Solidarité obligatoire pour être immatriculé au Registre des opérateurs de voyages et de séjours (voir ci-dessous le paragraphe sur l'Extension de l'Immatriculation « Tourisme »), la Chambre des associations a également adhéré à l'UNAT nationale en mars 2016.

Ces adhésions ouvrent de nouveaux horizons pour la Chambre des associations. Sa participation aux réunions de la Commission Voyage permet à la fois de recueillir des informations sur la réglementation pour les associations qui organisent des activités touristiques et de faire connaître l'action d'accompagnement, de conseil et de formation que la Chambre des associations propose à ces associations. Par ailleurs, en mai 2016 à la Grande-Motte, la Chambre des associations a participé aux « Rendez-vous de l'UNAT ». Pour ces « Rendez-Vous » de 2016, organisés tous les deux ans, l'UNAT a retenu le thème « Le Tourisme Social et Solidaire : une promesse d'avenir ».

Ainsi, la Chambre des associations n'adhère pas à l'UNAT uniquement pour avoir accès à son fonds de garantie et bénéficier d'informations utiles, mais parce que cette dernière inscrit, elle aussi, son action et ses activités en fidélité avec les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire rappelées dans sa Charte.

En 2017, la Chambre des associations devra engager une sensibilisation, sur les valeurs et l'offre des associations de tourisme signataires de la Charte de l'UNAT, auprès des associations qui bénéficient de son extension d'immatriculation « Tourisme ».





Les actions 2016 en résumé

- Fonctionnement/Vie associative Cda
- Accompagnement (actions et outils)
- Animations extérieures
- Formations

JANVIER

- Labellisation de la Chambre des associations en tant que Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB)
- Accueil d'un groupe d'étudiantes de l'Université Paris Est Créteil dans le cadre d'un projet tutoré : Rédaction de fiches sur l'accueil d'étudiants stagiaires au sein d'associations

FEVRIER

- Lancement de la base de données de suivi des actions de la Chambre des associations (Microsoft Access)
- Assemblée générale de la Chambre des associations
- Lancement du questionnaire en ligne « Fiches expériences » pour la valorisation des initiatives associatives en faveur du Vivre ensemble dans le cadre du projet « Vivre ensemble en République – Val de Marne » financé par la DDICS 94
- Evènement : Matinée Insertion Orientation de l'UPEC - Rencontres étudiants et structures de l'ESS
- Table-ronde « Associations actrices du vivre ensemble » accueillie par l'UPEC avec la participation de M. ZAHRA Directeur de la DDICS 94,

MARS

- Séminaire du CA de la chambre des associations : Implication des bénévoles
- Action « Accompagnement à la structuration de la vie association à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye »
- Rencontre « Service civique » organisée par la DDICS94 à la Maison du citoyen et de la vie associative de Fontenay-sous-Bois
- Semaine de formation CFGA à la Maison des associations de Saint-Maur-des-Fossés

AVRIL

- Formation en vue de la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Formation « Organiser une manifestation » à Massy
- Formation « Les fondamentaux de la collecte de fonds » à Paris 11^{ème}
- Formation « Le renouvellement des dirigeants associatifs » à Le Mée-sur-Seine

MAI

- Rencontre Etudiants solidaires, acteurs de l'ESS à l'UPEC
- Formation « Comptabilité des associations/Responsabilités des dirigeants » à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye
- Formation « Les fondamentaux de la collecte de fonds » à Paris 11^{ème}

JUIN

- Semaine de formation CFGA à la Maison des associations de Saint-Maur-des-Fossés
- Participation aux Assises de la Vie associative en Seine-et-Marne
- Formation « Les responsabilités des dirigeants associatifs » à Le Mée-sur-Seine

SEPTEMBRE

- Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Départ de Sophie Jordan (Chargée de mission Projets et Financements)
- Recrutement de Sébastien Ferrari Chargé de la Gestion comptable et administrative

- Village des associations de Nogent-sur-Marne
- Forum des associations de Saint-Maur-des-Fossés
- Participation à l'atelier d'accompagnement collectif du DLA 94 sur Le projet associatif
- Participation à la 3^{ème} édition du Speed Dating de la Mutualisation organisé à Savigny le Temple par RESO77
- Participation au Comité technique axe Citoyenneté du Projet Educatif Local de Nogent-sur-Marne
- Animation à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye en direction des étudiants de 2^{ème} année : Suivi annuel du Projet collectif associatif
- Formation « Les recettes d'activités des associations » à Le Mée-sur-Seine
- Formation « Stratégie des grands dons » en partenariat avec Philantrop'IC au Centre international de culture populaire (CICP) à Paris

OCTOBRE

- Enquête « La Cda et Vous : Echanges et accompagnement » lancée auprès des adhérents à la Chambre des associations dans un souci de constante amélioration de nos services, l'objectif était de connaître leurs opinions et attentes. Travail mené par Françoise PARIZOT et Bleuette RACLIS, Administratrices dans la continuité du séminaire de mars.
- Formation des étudiants de la Licence professionnelle Intervention Sociale de l'Université Paris Est Créteil en vue de la validation du CFGA
- Formation des étudiants de la Licence Sciences de l'éducation Insertion formation en Méthodologie de projet et d'évaluation
- Participation à la « Formation de formateurs aux valeurs de la République et à la laïcité » de la DRJSCS Île-de-France
- Formation « Stratégie des grands nombres » en partenariat avec Philantrop'IC au Centre international de culture populaire (CICP) à Paris
- Formation des étudiants du Master Emploi et Economie Sociale et Solidaire de l'Université Paris 8 Saint-Denis parcours Emploi et Economie Sociale et Solidaire (EESS) UE Formes économiques et juridiques de l'économie sociale et solidaire et Droit du travail

NOVEMBRE

- Formation « Analyser la mesure de l'efficacité de l'association » en partenariat avec DYAD à l'ESAT Paris Bastille
- Formation « Comprendre le projet des associations sur le territoire » en partenariat avec DYAD à l'ESAT Paris Bastille
- Semaine de formation CFGA à la Maison des associations de Saint-Maur-des-Fossés
- Forum de l'Economie Sociale et Solidaire – Faculté SESS STAPS UPEC

DECEMBRE

- Formation « Recruter un collaborateur » Plateforme RH Plaine Commune
- Forum Assolutions Maison des associations de Vincennes



Les finances 2016

Clôture des comptes 2016
Budget prévisionnel 2017

Clôture des comptes 2016

A l'heure où nous rédigeons ce rapport, la clôture des comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 n'a pas encore été réalisée par la COFREC, le cabinet d'expertise comptable à qui la Chambre des associations a confié la gestion de sa comptabilité.

Le Compte de résultats et le bilan 2016 seront remis et présentés lors de l'Assemblée Générale du 25 février, pour adoption.

Budget prévisionnel 2017

Vous trouverez ci-après le budget prévisionnel pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Après présentation par la Trésorière, l'Assemblée Générale sera invitée à l'adopter.

Concernant la gestion de la comptabilité de la Chambre des associations, le Conseil d'Administration a décidé de mettre fin à la mission confiée à la COFREC. Elle sera à nouveau assurée par le trésorier et l'équipe de l'association. Cette décision fait suite aux difficultés rencontrées, tout au long de l'année 2016, pour assurer en interne le suivi des charges et des produits et, ainsi, respecter le budget prévisionnel, dont le versement des subventions sollicitées, notamment pour les actions de formation et notre mission en faveur du « Vivre Ensemble en République ».

A contrario, le Fonds Mutuel de Solidarité de l'UNAT, qui nous accorde sa garantie financière dans le cadre de l'Immatriculation tourisme, demandant à ce que les comptes de la Chambre des associations soient présentés par un cabinet d'expertise comptable, il a été demandé à la COFREC d'assurer cette mission.

BUDGET PREVISIONNEL DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS 2017

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achat	14 650 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	58 420 €
Prestations de services Reprographie/Impression	1 800 €	Prestation de services Formation	12 420 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	350 €	Prestation de services Accompagnement	14 000 €
Alimentation	750 €	Prestation de services Extension immatriculation	32 000 €
Fournitures administratives	600 €		
Charges local (eau, électricité, ..)	1 000 €		
		Autres	
Communication Prestation Compulsion	3 000 €		
Communication Autres	150 €		
Prestation Formation /Accompagnement	3 000 €		
Prestation Gestion immatriculation	4 000 €		
61 - Services extérieurs	20 550 €		
Documentation	450 €	74- Subventions d'exploitation	76 630 €
Assurance RC	1 100 €	DDICS 94 Vivre ensemble 2016/2017	6 000 €
Assurance Tourisme	8 000 €	DDICS 94 Vivre ensemble 2017/2018	18 000 €
Garantie financière	8 000 €	DDICS 94 Accompagnement Formation	7 500 €
Locations de salle	1 200 €	DRJSCS IdF FDVA Formation	7 200 €
Frais Assemblée générale	600 €	FNDVA Formation	2 800 €
Frais Assemblée générale Expert comptable	1 200 €	Conseil départemental 94 Sensibilisation ESS	3 500 €
Divers		Conseil départemental 94 Accompagnement CRIB	7 500 €
62 - Autres services extérieurs	18 600 €		
Honoraires Cabinet avocat	8 000 €		
Publicité et publications	1 500 €	Ville de Nogent sur Marne	3 000 €
Déplacements, missions Administrateurs	1 500 €		
Déplacements, missions Salariés	700 €		
Déplacements, missions Volontaire	800 €		
Frais postaux et de télécommunications Orange	1 800 €	Fondation	
Frais postaux et de télécommunications La Poste	500 €		
Services bancaires	300 €		
Cotisations/Adhésions	3 500 €		
		FONJEP	14 330 €
63 - Impôts et taxes	0 €		
Impôts et taxes sur rémunération,		ASP (emplois aidés)	6 000 €
Autres impôts et taxes		ASP (service civique)	800 €
64- Charges de personnel	84 400 €		
Rémunération des personnels,	50 000 €	75 - Autres produits de gestion courante	3 750 €
Charges sociales,	32 000 €	Adhésions	3 750 €
Autres charges de personnel : transports	1 300 €		
Autres charges de personnel : mutuelle	1 100 €	76 - Produits financiers	0 €
65- Autres charges de gestion courante	0 €	77 - Produits exceptionnels	0 €
66- Charges financières	600 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	0 €
67- Charges exceptionnelles	0 €	79 - Transfert de charges	0 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0 €		
SOUS-TOTAL DES CHARGES	138 800 €	SOUS-TOTAL DES PRODUITS	138 800 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	29 000 €	87 - Contributions volontaires en nature	29 000 €
Secours en nature	500 €	Bénévolat	18 500 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10 000 €	Prestations en nature	10 000 €
Personnel bénévole	18 500 €	Dons en nature	500 €
TOTAL DES CHARGES	167 800 €	TOTAL DES PRODUITS	167 800 €



AG du 2 février 2016

Procès-Verbal

35 associations sont présentes ou représentées. Les statuts de la Chambre des associations ne prévoyant pas de quorum pour les Assemblées Générales ordinaires, celle-ci peut se tenir et délibérer valablement.

1. Accueil du Président

Après avoir ouvert la séance, au nom du conseil d'administration le Président accueille et remercie de leur présence les représentants des associations adhérentes, en particuliers celles qui ont rejoint la Chambre des associations au cours de l'année 2015 et au début de cette année 2016. Il remercie Monsieur Dominique ARGOUD, Directeur de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Éducation des Sciences Sociales et des Sciences Techniques des Activités Physiques et Sportives, d'avoir bien voulu accueillir l'Assemblée Générale de la Chambre des associations au sein des locaux de l'UPEC. Il l'invite à présenter son Université et son unité. Ce dernier souligne sa satisfaction du partenariat développé depuis plusieurs années entre la Chambre des associations et l'UPEC qui permet, chaque année, aux étudiants de mieux découvrir la vie association et les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire.

2. Les associations au cœur du Vivre Ensemble

Avant d'aborder les travaux proprement dits de l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration de la CDA a souhaité organiser un débat sur le thème des « Associations au cœur du Vivre Ensemble ». Avant de donner la parole aux différents intervenants, le Président rappelle les événements qui ont bouleversés la France et la population, avec la série d'attentats en janvier et novembre 2015. C'est pour cette raison que la Chambre des associations a décidé de répondre favorablement au Préfet du Val-de-Marne qui a souhaité mobiliser les associations de ce département autour des valeurs de la république et de la Citoyenneté, et en faveur de la laïcité, de la lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme.

Pour animer ce débat et échanger avec les participants, le Président donne la parole à :

- Monsieur Bernard ZAHRA, Directeur départemental de la Cohésion Sociale dans le Val-de-Marne
- Madame Sonia DA COSTA, coordinatrice de l'association « D-Brouy Jeuness » de Saint-Ouen
- Monsieur Daniel ROYER, Président de l'Université Inter Âge de Créteil
- Monsieur Touvir HADJI, Vice-président de l'association « Banlieue Sans Frontière en Action » de Maisons-Alfort
- Monsieur Ousmane CISSE, coordinatrice de l'Association Sportive et Culturelle de Vitry-sur-Seine

3. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 avril 2015

Invités à se prononcer, les membres présents et représentés approuvent à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 avril 2015.

4. Présentation et adoption du Rapport moral et d'activité de 2015

Lors de la présentation du rapport moral et d'activité de l'année 2015, qui a été transmis à l'ensemble des associations adhérentes, et avant son adoption, le Président est intervenu pour souligner les points importants qui ont marqués l'année 2015 :

- des actions et activités qui se sont inscrites, comme les années précédentes, en fidélité avec le projet et les valeurs de la Chambre des associations, qu'elle partage avec celles de l'Économie Sociale et Solidaire ;

- le rôle déterminant des bénévoles et des salariées de l'association sans qui rien ne saurait possible ;
- le retour à la tenue régulière des réunions de Bureau, entre deux conseils d'administration, notamment pour se prononcer sur les nouvelles demandes d'extension de l'immatriculation tourisme ;
- la tenue d'un séminaire du conseil d'administration qui a permis de tracer les pistes pour l'amélioration des instances statutaires de l'association et une implication plus importante des bénévoles et des associations adhérentes ;
- une progression régulière du nombre d'associations adhérentes (140 au lieu de 136 en 2014) et, surtout, une évolution importante de l'implantation de ces associations avec 45 venant d'autres régions que l'Île-de-France. Une situation qui modifie en profondeur la physionomie de la CDA et qui appelle à une adaptation de son fonctionnement et de ses activités ;
- la mise en place d'outils de suivi a permis d'avoir une plus grande visibilité de l'activité de la CDA, en particulier en ce qui concerne le soutien et l'accompagnement, le développement des partenariats, l'utilisation de l'Espace Ressources, les actions de formation, dont celles permettant, aux stagiaires, d'obtenir le Certificat de Formation à la Gestion Associative (6 sessions avec 86 stagiaires et 2 à destination des étudiants) ;
- l'engagement sans faille pour faire connaître et partager les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- engagement, également, dans la démarche du « Vivre Ensemble en République » initiée par le Préfet du Val-de-Marne et animée par le Directeur départementale de la cohésion sociale (accompagnement individualisé d'associations, réalisation de fiches d'expériences et d'un guide...) ;
- une progression constante du nombre d'extension de l'immatriculation tourisme de la CDA avec une volonté de faire connaître, aux associations concernées, le secteur des associations du tourisme social.

Après avoir échangé sur les activités de la Chambre des associations, les membres présents et représentés ont été invités à se prononcer sur ce Rapport 2015. Il est adopté à l'unanimité.

5. **Rapport financier 2015 et Budget Prévisionnel 2016 :**

En l'absence du Trésorier, **Olivier Haillant**, excusé pour cette AG, la Trésorière-adjointe, **Suzel CHASSEFEIRE**, commente les comptes clôturés au 31/12/2015 et validés par le Conseil d'administration. Le compte de résultats présente un total des charges à hauteur de 125 444 € et des produits de 124 657 €, soit un résultat négatif de 787 € (contre un bénéfice de 2 851 € en 2014). Pour sa part, le Bilan est équilibré au passif et à l'actif à 53 582 €.

La Trésorière-adjointe commente, ensuite, le Budget prévisionnel 2016 également validé par le Conseil d'administration. Etablir un tel budget est toujours difficile compte tenu des réponses tardives des différents financeurs (DDCIS, DRISCS, collectivités territoriales...) suite aux demandes de subventions déposées en début d'année. Cependant, au regard des résultats obtenus au cours de l'année 2015, des perspectives de financements de nos actions et de développement des différentes activités ainsi que de l'intégration, en charges et en produit, de la valorisation du bénévolat, la Trésorière-adjointe propose à l'Assemblée Générale d'adopter ce Budget Prévisionnel de 2016, équilibré à hauteur de 168 060 €.

Après avoir obtenu les réponses suite à leurs demandes de précisions, les membres présents et représentés approuvent les comptes de l'exercice 2015 et adoptent le budget prévisionnel de 2016.

6. **Orientations pour l'année 2016**

Sur proposition du Conseil d'administration, le Président présente et commente les Résolutions de la Chambre des associations pour les années 2016 et 2017, afin de se donner le temps nécessaire pour les mettre en œuvre. Ces Résolutions concernent :

- L'adaptation du fonctionnement et des activités compte tenu de la progression constante du nombre d'associations implantées au-delà de l'Île-de-France.
- La mise en œuvre des orientations définies lors du séminaire du conseil d'administration de décembre 2015.
- L'évolution des missions et tâches confiées aux salariés au regard des besoins de la CDA.
- La finalisation du nouveau site Internet de la CDA, ainsi que l'alternative à l'outil « Subventio.info » et la réalisation de supports d'information « papier ».

- La reprise, en 2016, de l'initiative envisagée en 2015, dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire, en partenariat avec l'UPEC et qui a été annulée suite aux attentats de novembre.
- L'amélioration des opérations de gestion de l'extension de l'immatriculation tourisme devenues trop lourdes avec le nombre croissant de bénéficiaires.
- La mise en relation de l'UNAT, de ses associations du tourisme social, avec les associations bénéficiant de l'extension de l'immatriculation et organisant des sorties, voyages et séjours.

Invités à se prononcer, les membres présents et représentés adoptent ces orientations à l'unanimité.

7. Election des candidats au conseil d'administration

Il est rappelé que l'article II du règlement intérieur de la Chambre des associations prévoit que les membres du conseil d'administration sont **élus pour trois ans et renouvelables par tiers tous les ans**. Après avoir remercié les administrateurs sortant et ne souhaitant pas se représenter (Danièle CORNET et Olivier HAILLANT), pour leur engagement au sein de l'association, le Président présente les candidats proposés à l'élection, à savoir :

- **Alain CHEVALIER**, représentant l'ABEP Soins, de Champigny-sur-Marne, nouveau candidat
- **Isabelle COLSON**, personne physique, nouvelle candidate
- **DESPIERRE Gérard**, représentant l'Union Territoriales des retraités CFDT du Val-de-Marne, administrateur sortant et à nouveau candidat
- **Bernard JAVEAUX**, représentant la Société d'Histoire et d'Archéologie le Vieux Saint-Maur, administrateur sortant et à nouveau candidat
- **Bleuette RACLIS**, personne physique et nouvelle candidate

Aucun membre de l'assemblée générale ne demandant un vote à bulletin secret, le Président les invite à se prononcer à main levée. Les cinq candidats ci-dessus sont élus à l'unanimité des présents et représentés.